

Échos de l'EFSM

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **46 (1989)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Clemente Gilardi change de cap et Max Etter lui succède à la tête du Cycle de formation des maîtres de sport

Wolfgang Weiss, chef de la division de l'instruction

Traduction: Eveline Nyffenegger

Depuis 1957, Clemente Gilardi est maître de sport à Macolin. Il y a vingt ans qu'il dirige, à l'EFSM, le Cycle de formation des maîtres de sport diplômés de cette institution. Deux étapes impressionnantes. Mais, ce qui l'est plus encore, c'est que, toujours plein d'un tempérament latin pétillant, il n'hésite pas à quitter un poste dont il connaissait le fonctionnement sur le bout du doigt, pour se lancer dans une série de tâches nouvelles.

Il a, en effet, été délégué par l'EFSM pour prendre la tête d'un secteur de la formation créé par l'Association suisse du sport (ASS). Il y consacrera le 50 pour cent de son activité et, pendant l'autre «mi-temps», et ceci dès l'automne 1989, il dirigera, à l'EFSM, la formation permanente du personnel et les cours de perfectionnement du corps enseignant. Il étudiera également certaines requêtes présentées par les aînés en matière de sport.

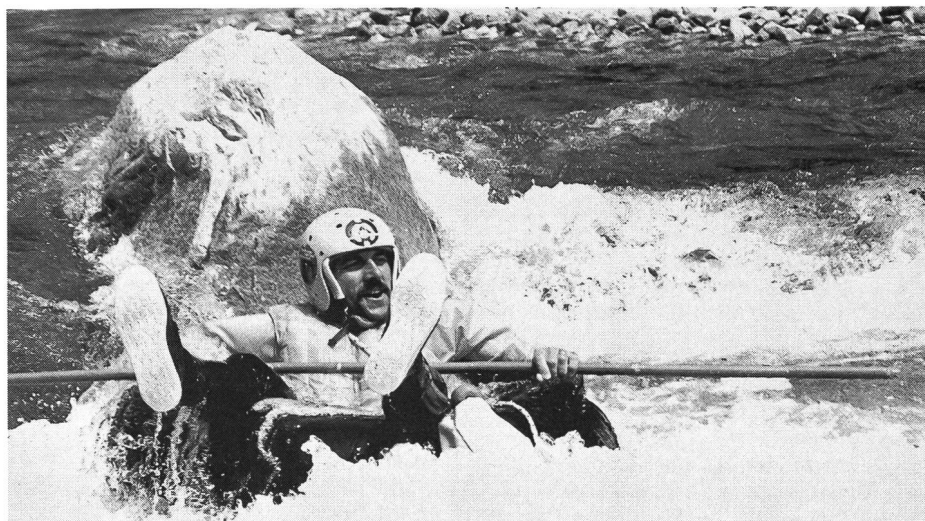
Max Etter, lui, est un des plus jeunes maîtres de l'EFSM, et un des plus polyvalents. Jusqu'au printemps 1989, il était responsable des branches sportives J+S Fitness et Judo. Puis il a été désigné pour succéder à Clemente Gilardi à la tête de la formation des maîtres de sport. Après les travaux préparatoires qu'il mène à bien actuellement, il prendra en mains, cet automne, les élèves du nouveau cycle de deux ans (1989/1991). Grâce à ses qualités d'animateur, Max Etter remplit toutes les conditions pour assurer la qualité de



Clemente Gilardi.

l'enseignement d'une part, la satisfaction des étudiants de l'autre. J+S perd par contre, c'est certain, un battant qui excellait dans l'art de concevoir des structures et des règlements bien adaptés à la pratique.

Merci à Clemente Gilardi et à Max Etter pour leur infatigable engagement et pour leur sens de la collaboration, et bon vent à tous deux au moment de leur départ vers de nouveaux horizons. ■



Max Etter.

La CFS face à d'importantes échéances

Hansruedi Löffel, secrétaire de la CFS

Traduction: Yves Jeannotat

La séance d'été de la Commission fédérale de sport (CFS), qui s'est tenue à Zurich, avait quelques «objets» de taille à son ordre du jour. On sait que le 16 avril 1990 (lundi de Pâques) débute, à Berne, la série des matches comptant pour le *championnat du monde de hockey sur glace* du groupe A. Il y a 19 ans que la Suisse n'avait plus eu l'honneur d'organiser cette grande manifestation, pour laquelle l'équipe helvétique, hélas, n'est pas qualifiée. Une demande de garantie de déficit a été adressée à la CFS. Cette dernière a pris position, mais c'est le Conseil fédéral qui est appelé à trancher en dernier ressort.

Au début du mois de juin a eu lieu, à Reykjavik, la 6e Conférence du Conseil de l'Europe regroupant les ministres des sports. La délégation suisse était dirigée par M. Flavio Cotti, conseiller fédéral. Parvenu au point traitant de l'«enseignement du sport et de l'éducation physique à l'école», le chef du Département de l'intérieur a annoncé qu'il existait, de la part de la Suisse, une volonté avouée d'ouverture sur l'Europe. Il a fait part, en particulier, des avantages qu'il pourrait y avoir à procéder à des échanges de documents didactiques. Cette possibilité a été accueillie avec le plus grand intérêt par les membres de la Conférence.

Les efforts entrepris pour encourager l'octroi d'une contribution financière de la Confédération à la construction d'installations de sport d'importance nationale restent un élément crucial des discussions, lors des séances de la CFS. Les bases nécessaires à cet égard doivent être établies, à moyen terme, dans le cadre d'un crédit d'engagement. Il s'agit, maintenant, de mettre au point, à ce sujet, l'indispensable message du Conseil fédéral aux Chambres, message axé sur une *Conception nationale des installations sportives*. La préparation de cette dernière a été confiée à un expert. La CFS l'a examinée. Il est prévu de parvenir à une décision définitive, à proposer au Département, lors de la séance de septembre.

Tenant compte des directives fédérales, il a été possible de mettre en vigueur les *règlements internes* concernant les examens d'admission aux universités de Bâle et de Lausanne.

Tout en approuvant les comptes annuels de l'Association suisse du sport et des fédérations sportives relatifs à l'utilisation de l'argent mis à disposition par la Confédération pour la formation de moniteurs et de jeunes compétiteurs, la CFS a également pu apprécier le détail de cette activité: 2337 cours organisés par 67 fédérations (3746 journées de travail) et aboutissant à la reconnaissance de 70 142 moniteurs et monitrices; 1000 cours (1644 journées) destinés à la formation de jeunes espoirs de la compétition.

Le montant versé par la Confédération a été de 2,7 millions de francs et celui consenti par les fédérations de 5,7 millions, ce qui donne le total appréciable de 8,4 millions de francs. ■